

VILLE DE CARBON-BLANC

DEMANDE DE PRELEVEMENT SUR COMPTE BANCAIRE OU POSTAL

Désignation de l'organisme créancier

Mairie de CARBON-BLANC
Avenue VIGNAU ANGLADE
33560 CARBON BLANC
Désignation de l'établissement teneur du compte
Trésorerie de SAINT-LOUBES
1 rue de COMET
33450 SAINT-LOUBES

Désignation du titulaire du compte à débiter

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :

Je vous prie de bien vouloir débiter, après notification, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte ci-dessous pour les sommes dont je vous serai redevable au titre de facture de

Désignation du compte à débiter :

N° Banque Guichet Compte RIB

Identification internationale :

IBAN :

F R

Code B.I.C :

A le

Signature du contribuable :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 01/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° National Emetteur

5 2 9 4 5 1

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à débiter

A Nom et adresse de l'établissement bancaire ou postal (1)

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte :

N° Banque Guichet Compte RIB

Identification internationale :

IBAN :

F R

Code B.I.C :

du montant des factures dues à la commune de CARBON-BLANC

Mairie de CARBON-BLANC

Désignation de l'Organisme créancier

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la commune de CARBON-BLANC

Prière de remettre les deux parties de cet imprimé à votre Créancier sans les séparer, en y joignant obligatoirement un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL récent.

A le Signature du titulaire du compte à débiter :

(1) et, éventuellement, désignation du Guichet